### SAINT-QUENTIN TIR A L'ARC

12, rue de Sébastopol

02100 SAINT-QUENTIN

TEL : 03.23.08.60.66

contact@saint-quentin-tiralarc.com

[www.saint-quentin-tiralarc.com](http://www.saint-quentin-tiralarc.com)

## ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023.

Les membres de l’association SAINT QUENTIN TIR A L’ARC se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à LA SALLE MULTISPORT 6 chemin de Neuville 02100 SAINT QUENTIN.

Les convocations ont été faites régulièrement par mail par le Conseil d’Administration en date du 24 Août 2023.

L’assemblée est présidée par M François RIBEAUCOURT assisté de Mme Nicole RIBEAUCOURT en sa qualité de secrétaire de l’association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

**Les Archers présents :**

Vincent Benoist,,Bruno Brouillé, Sylvain Charlier, Georges Delphin, Pascal Dematte, Stéphane Evin, Guillaume Greuet, Eric Guisembert, Françoise Laforge, Stecy Laforge, Leslie Luthringer Bienaime,Daniel Marcellin, Pierre Oblet, Jean Pierre Ponthieux, Nicole Ribeaucourt, François Ribeaucourt, Nicole Rigaud, Pierre Rigaud, Philippe Rozewicz, Hervé Schaal, Francis Steiner, Véronique Steiner, Oceane Vély

Les pouvoirs des personnes absentes et notées comme « Représenté » sur la feuille de présence sont également joints au présent Procès Verbal.

**Les Archers absents mais représentés :**

Séraphine Benoist, Lilou Charlier, Louis Dematte, Louis Greuet,Carmen Lefébvre, Iban Ribeaucourt, Jean paul Rouze, Karolyn Steiner,

**Invités :**

Jean Marie Dumoulin, Thierry Mismaque

Ladite feuille de présence permet de constater que 31 archers sont présents ou représentés sur les 71 licenciés. En conséquence, le quorum prévu par l’article 13 des statuts étant atteint (24), l’assemblée peut valablement délibérer sur l’ordre du jour suivant :

- Approbation du Procès-verbal 2022

 - Intervention du Président

- Rapport moral

- Compte rendu d'activités 2022-2023.

- Projets pour la saison 2023-2024.

- Compte rendu financier 2022-2023.et Rapport du Vérificateur aux comptes

-- Elections des membres du 1/3 sortant au Comité Directeur.

- Questions diverses.

La séance débute à 19h.

La dernière Assemblée Générale s'est tenue le 16 Septembre 2022 dans nos locaux.

Le président souhaite la bienvenue à M. Jean Claude Harlay, vice président de l’OMS et à M. Frédéric Alliot, maire adjoint chargé des sports

Il les remercie de l’intérêt qu’ils portent à notre association.

Il remercie également l’ensemble des archers présents, représentés ou excusés à cette Assemblée Générale .

Avant de commencer l’assemblée générale, le président demande que l’on rende hommage à Christiane, la compagne de Jean-Paul.

Christiane nous a quitté le 28/08/2023. Elle voulait organiser une grande fête pour ses 80 ans le 16/09/2023.

Il nous demande d’observer une minute de silence en sa mémoire.

**APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU**

Notre dernière Assemblée Générale s’est déroulée dans nos locaux les 16 septembre 2022. Le compte rendu a été adressé par mail à tous les adhérents et affiché dans la salle.

Aucune remarque n’étant formulée, ce compte rendu est approuvé à l’unanimité.

**RAPPORT MORAL**

La saison 2023 est terminée

La saison 2024 est ouverte depuis le 01/09/2023

**Les nouveautés cette année :**

**Au niveau de la Fedération**

* Un nouveau site extranet à la FFTA
* Une politique FFTA qui favorise l’élite.
* Un désintérêt des archers pour les concours dominicaux
* Des tirs loisirs de plus en plus nombreux avec de plus en plus de participants.

**Au niveau des résultats.**

* Un nouveau titre de champion de France.
* De nouveaux titres de champion aux championnats régionaux et départementaux (Nicole en donnera le détail dans son compte rendu) d’activité.

**Au niveau club.**

* Achat de barrières pour se mettre aux normes suite à incident survenu lors du championnat de l’Aisne jeune.
* La disparition de deux arcs ambidextres qui étaient utilisés par nos amis de l’APF et de la maison du SOPHORA pour leur entrainement. Jean pierre dira les conséquences lors du compte rendu financier

**COMPTE RENDU D’ACTIVITES 2022-2023**

***Le Comité Directeur*** :

Durant cette saison, le comité directeur s’est réuni à 4 reprises.

* Le 31 octobre 2022 pour la préparation du tir au maroilles
* Le 27 février 2023 pour l’organisation de la journée J- 500
* Le 27 mars 2023 suite au problème rencontré du championnat départemental jeunes
* Le 7 septembre 2023 pour la préparation de l’assemblée générale

***Initiation*** :

L'initiation a eu lieu tous les mardis soir à compter du 13 septembre 2022 par Carmen, Stéphane et Pierre pour les jeunes et les adultes de 18 h30 à 19h45.

# Il est demandé expressément de laisser les encadrants travailler seuls. Aux parents qui accompagnent leurs enfants, soit de partir durant les cours soit de rester en fond de la salle et de ne pas intervenir.

Cette année, l’initiation a repris le 12 septembre avec Stéphane, Vincent et Pierre dans l’attente du retour de Carmen.

***Animation APF / Maison du SOPHORA*** : le mercredi tous les 15 jours de 18h00 à 19h et sont encadrés par Nicole, François, Georges et Jean Pierre.

Une surprise lors d’une des dernières séances la disparition d’un 2iéme arc ambidextre ainsi que des flèches……matériel destiné à nos amis en situation de handicap…..

***Il est par conséquent demandé aux responsables de salle durant l’initiation et les entrainementsde ne pas laisser la porte du bureau ouverte.***

***Animation EPIDE***: le mercredi tous les 15 jours de 17h à 18h et est encadrée par Nicole, François, Georges et Jean Pierre.

***Les entraînements*** ont eu lieu tous les lundi, jeudi de 17h30 à 19h,le vendredi de 17h30 à 20h, ainsi que le samedi après midi de 14h30 à 16h. (Respect strict des horaires sous la responsabilité du responsable du créneau d’ouverture de la salle).le Mercredi de 16h à 17h30(sur demande auprès du responsable de salle).

## Il vous est demandé de ne pas utiliser la salle durant les créneaux réservés aux entrainements dirigés (initiation, entrainement APF/Maison du Sophora, EPIDE)

**RAPPEL :** Personne ne doit tirer **seul** dans la salle à fortiori en dehors des horaires mentionnés ci-dessus. (Art 9 : Sécurité, alinéa 3 du règlement intérieur) un second adulte doit être obligatoirement présent dans la salle.

***Séances de perfectionnement animées par Bruno***

Ces 10 séances ont eu lieu à partir du 6 octobre 2022 de 18h à 20h et de 20h à 22h pour le second groupe (avec un maximum de 8 archers par groupe). Tous les archers ont appréciés ces séances qui leur ont demandé du travail personnel et surtout la satisfaction de constater l’amélioration de leurs résultats.

***Séances d’essai et de découverte animées par Eric***

Le vendredi soir de 19h à 20h, Eric a proposé à plusieurs personnes de venir découvrir notre sport en leur proposant un essai.

***Licences DECOUVERTE :*** 7 licences découverte sur cette dernière saison contre 5 l’année dernière

 Un grand merci à toutes les personnes qui s’investissent dans ces diverses séances ainsi qu’aux responsables des clés.

***Le Site Internet***

Merci à Georges pour la tenue du site internet ainsi qu’à tous ceux qui lui font parvenir des photos, des articles pour contribuer à faire vivre le site.

[www.saint-quentin-tiralarc.com](http://www.saint-quentin-tiralarc.com/)

| DATES | CUMUL VISITES | VISITES ANNUELLES |
| --- | --- | --- |
| AG 2014 | 469293 | 3940 |
| AG 2015 | 476847 | 7554 |
| AG 2016 | 483423 | 6576 |
| AG 2017 | 490974 | 7551 |
| AG 2018 | 496046 | 5072 |
| AG-2019 | 501132 | 5086 |
| AG-2020 | 504843 | 3711 |
| AG 2021 | 506254 | 1411 |
| AG 2022 | 507857 | 1603 |
| AG 2023 | 512047 | 4190 |

La fréquentation a nettement augmenté cette année, les informations sont très régulièrement mises à jour.

Tous les mandats reçus sont sur le site, on vous encourage à aller le consulter régulièrement et à ne pas hésiter à nous faire des suggestions.

## Sponsors 2022-2023 :

Merci aux sponsors qui aident à financer le site,

Merci à la ville de St Quentin, à l'OMS qui nous ont accordé une subvention de fonctionnement

Merci au Conseil Départemental pour une subvention de soutien aux clubs.

Merci à Tiphaine et à M. Jerome Framery pour leur participation au financement de nos maillots.

Merci à Georges et Pierre pour la remise en état des flèches.

Merci à tous ceux (entreprises, commerçants, particuliers) pour les lots ou don qu’ils nous donnent permettant d’alimenter nos différentes tombolas ( enveloppes et grilles)

Merci à tous les bénévoles du Club, les parents des archers, à tous les membres actifs, particulièrement toute l'équipe du Conseil ainsi que tous les archers qui donnent gratuitement de leur temps permettant ainsi au Club de Saint-Quentin d'être reconnu par toutes les instances locales et fédérales.

Merci à tous nos bénévoles qui ont aidé à la réussite de l’organisation de notre concours qualificatif, du championnat de l’Aisne et de notre tir au maroilles.

## Dates marquantes et activités de l’année 2022-2023:

* 10/9/2022 : Fête du sport nouvelle formule:
* 17/9/2022 : Journée portes ouvertes suite à la fête du sport
* 16/9/2022 : Assemblée générale
* 15/10/2022 : Nettoyage de la salle
* 22 et 23/10/2022 : Concours qualificatif ( 89 participants)
* 11/11/2022 : Journée portes ouvertes et passage de flèches de progression
* 19 et 20/11/2022 : Tir au maroilles
* 22/11/2022 : Tir au maroilles INITIATION
* 23/11/2022 : 18h tir au maroilles APF/SOPHORA / EPIDE
* 25/11/2022 : Tir au maroilles des bénévoles + Beaujolais
* 22/01/2023  : Saint Sebastien et passage de flèches de progression
* 28 et 29/01/2023 : Championnat départemental J + S3 ( 79 participants)
* 04 et 05/02/2023 : Championnat départemental S1 + S2 ( 80 participants)
* 31/03/2023 : Tir du Roy
* 06/05/2023 : Tir nature à Steene ( 44 participants)
* 07/05/2023 : Championnat régional de tir campagne à Steene (64 participants)
* 08/05/2023 : Passage de flèches de progression
* 14/05/2023 : Le club a été représenté au bouquet provincial à Macon
* 11/06/2023 : Repas de fin d’année APF et Sophora
* 25/06/2023 : Repas de fin d’année et passage de flèches de progression

***Commande de maillots du club :*** Nous avons pu vous proposer l’achat de maillot du club au prix de 10€ grâce d’une part à une participation du club et de sponsoring. Encore un grand merci à Tiphaine et à M. Jerôme Framery pour cette aide.

## LES CONCOURS QUALIFICATIFS ET LES CONCOURS AMICAUX

## Concours « amicaux »

Beaucoup de concours « amicaux » sont proposés aux archers. Toutes les informations reçues à ce titre sont reprises sur notre site Internet à la rubrique « mandats reçus des autres clubs » ou sur le site du Comité des Hauts de France Tir à L’Arc.

Plusieurs archers y ont participé notamment au :

* Tir aux gâteaux à Jussy
* Tir au maroilles à Etreux
* Tir au boudin et à l’œuf à Noyon
* Tir au brie et aux bonbons à Vaumoise
* Tir aux lots à Chiry Ourscamp
* Tir au boudin blanc à Aveneslles
* Tir à la saucisse et à la merguez à La Fére
* Tir à la tomme et à l’œuf à Longueval Barbonval
* Tir au saucisson et à la bière à Anzin ( avec un tir en nocturne….)
* Tir à la pomme à Nauroy……

Nous vous invitons à participer nombreux à ces tirs particuliers qui contribuent à nous faire connaitre et constituent, surtout pour les nouveaux archers, un premier pas vers les compétitions qualificatives.

***Concours « qualificatifs »***

1. ***Les championnats départementaux :***

| Tir | Archer | Place |
| --- | --- | --- |
| Beursault | Françoise | 2 |
| Salle | Bruno | 1 |
|  | FrançoiseKarolyn | 11 |
| CampagneTAE | KarolynFrancisKarolynFrançoiseStecyVeronique | 111123 |

1. ***Les championnats Hauts de France :***

| Tir | Archer | Place |
| --- | --- | --- |
| Nature | Stéphane | 1 |
| Campagne | Karolyn | 1 |
|  | Bruno | 1 |
| Salle | Françoise | 1 |
|  | Bruno | 1 |
|  |  |  |
| TAE | Françoise | 1 |
|  | Bruno | 2 |

1. ***Les championnats de France :***

| Tir | Archer | Place |
| --- | --- | --- |
| Nature | Stephane | 7 |
| Beursault | FrançoiseBruno | 103 |
| Salle | Cindy | 9 |
| Campagne | Bruno | 1 |
| TAE | Bruno | 2 |

Toutes nos félicitations à ces compétiteurs !

**Ce compte rendu est approuvé à l’unanimité.**

**PROJETS 2023 – 2024**

9/09 : François et Jean Pierre ont représentés le club à la fête du sport au parc d’Isle sous une chaleur accablante

10/09 : Tir des + de 50 ans à Longueval Barbonval, Jean Pierre, Georges et François ont participé à ce tir, expérience à renouveler , tir très agréable

16/09 : Tir à la pomme à Nauroy

17/09 : Journée portes ouvertes dans notre salle

7/10 : Nettoyage de la salle

21 et 22/10 : Concours qualificatif

11/11 : Journée portes ouvertes et passage de flèches de progression

18 et 19/11 : Tir au maroilles

21/11 :Tir au maroilles initiation

22/11 : Tir au maroilles APF/SOPHORA

23/11 : Tir au maroilles des bénévoles

21/01/2024 : Saint Sebastien et passage de flèches de progression

29/03/2024 :Tir du Roy

8/05/2024 : Passage de flèches de progression

Mai / Juin ( dates à préciser) : Tir campagne le samedi à Steene et Championnat régional de tir nature le dimanche à Steene

9/06/2024 : Repas de fin d’année APF et Sophora

16/06/2024 : Repas de fin d’année et passage de flèches de progression

***Quand le Club organise une journée ou une activité, chaque archer est concerné ! Tous sont toujours prévenus. Les diverses informations sont relayées sur le site Internet, des mails vous sont adressés.***

**COMPTE RENDU FINANCIER Saison 2022-2023**

 Jean-Pierre nous présente les comptes de cette saison écoulée.

Le bilan est annexé au présent compte rendu.

En l’absence de Madame MASCRET, Jean-Pierre lit le compte rendu financier qu’elle a rédigé (Voir document en annexe).

Le Président remercie Jean-Pierre pour son efficacité et sa haute compétence dans la gestion des comptes du Club, pour le temps qu'il y passe ainsi que Madame MASCRET qui a examiné les comptes avec un grand sérieux.

**Ce compte rendu est approuvé à l’unanimité.**

**ELECTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :**

Mme Mascret accepte d'être reconduite dans sa fonction. Elle est réélue à l'unanimité.

**TARIFS LICENCES SAISON 2023-2024 :**

|  | **TOTAL LICENCE** |
| --- | --- |
| **ADULTES** | **Competition** | **115€** |
| **Club** | **105€** |
| **Sans pratique** | **35€** |
| **JEUNES** | **75€** |
| **POUSSINS** | **55€** |
| **Convention Handisport** |  |  |
| **FFH loisirs** | **56€** |
| **F.F.S.A loisirs** | **56€** |
| **DECOUVERTE****Validité du 01/03/2024****Au 31/08/2024** | **25€** |

Possibilité de changement en cours de saison dans le sens : sans pratique 🡪 compétition. Pas dans l'autre.

Le tarif dégressif « Famille » reste en vigueur cette année.

**Le Président rappelle qu’aucune licence ne sera passée sans que l’ensemble des documents demandés (Fiche d’adhésion, règlement et éventuellement certificat médical) n’aient été fournis au club.**

Saint Quentin Tir à l’Arc accepte que les tireurs extérieurs au Club puissent s’entraîner dans ses locaux

**CONDITIONS**

* être licencié et à jour de ses cotisations
* Régler la part Club de la licence de l’année en cours, soit pour la saison
* 2023/2024 la somme de 47€uros par archer.
* Respecter les créneaux d’ouverture de la salle aux archers

**ASSURANCE : Les obligations du Club en matière d'assurances**

* La **Responsabilité Civile** (dommages causés aux tiers) est incluse dans la licence. Elle est obligatoire et indissociable de la licence.
* **L'assurance** **Individuelle accident** est incluse dans le prix de la licence

Toute nouvelle adhésion ou tout renouvellement doit faire impérativement l'objet d'une signature sur un bon d'adhésion de la FFTA. **Signez-la impérativement**

* **La photo d'identité est obligatoire sur la licence fédérale pour les compétiteurs.**
* **Le tarif handi est réservé aux seuls titulaires d'une licence à la Fédération Française Handisport ou à la Fédération Française du Sport Adapté. Le numéro de licence de la Fédération concernée doit être reporté sur le canevas de saisie et sur extranet.**

PERMANENCES LICENCES

Celles-ci se tiendront les :

* 25 septembre 2023 de 17h30 à 18h30
* 29 septembre 2023 de 17h30 à 18h30
* 10 octobre 2023 de 18h30 à 19h30

**MODALITES DE REPRISE DE L’INITIATION**

* En attendant le retour de Carmen, reprise de l’initiation le mardi 12 Septembre 2023 sous la responsabilité de Stéphane EVIN, Vincent BENOIST et Pierre RIGAUD
* Seuls pourront venir à l'initiation les nouveaux pratiquants, les archers déjà licenciés les années précédentes devront venir aux créneaux d'entrainement.
* Tous les accompagnants devront se tenir au fond de la salle durant toute l’initiation
* Le club mettra à la disposition des archers un arc d'initiation moyennant la somme de 20€ par an à titre de location pour la 1ère année de prêt et 30€ pour la/les années suivantes. Les archers devront acquérir le petit matériel, pour ce faire il leur sera proposé un kit comprenant un carquois, des flèches, un protège bras et une palette moyennant la somme de 50€. L'achat pourra être fait par le club et revendu aux intéressés.

**RESPONSABLES DES CLEFS ET DES OUVERTURES DE SALLE**

| Horaires |  | Responsable des Clefs |
| --- | --- | --- |
| Lundi | Entrainement | Daniel MARCELLIN de17h00 à 19h00  |
| Mardi | Initiation | Carmen LEFEBVRE, Stéphane EVIN, Vincent BENOIST et Pierre RIGAUDde 18h30 à 19h45 |
| Mercredi | Entrainement APF/SOPHORA | Daniel MARCELLIN de14h30 à 16h30 sur rendez vousJ Pierre PONTHIEUX de 17h à 19h tous les 15 jours |
| Jeudi | Entrainement | Jean Pierre PONTHIEUX de 17h00 à 19h |
| Vendredi | Entrainement |  Daniel MARCELLIN de 17h00 à 19h00Eric GUISEMBERT de 19h00 à 20h00 |
| Samedi | Entrainement 3D | Stéphane EVIN de 14h à 15h30 |

***Ces créneaux d’entrainement seront assurés jusque fin juin 2024 puis sur demande auprès des responsables.***

L’ouverture de la salle en dehors de ces créneaux est possible à condition d’avoir obtenu préalablement l’accord du Président ou de la Vice Présidente.

**ELECTION DU TIERS SORTANT**

Le conseil d’administration pour la saison 2022-2023 etait constitué comme suit :

|  | Mandat à renouveler en |  |
| --- | --- | --- |
| M. François RIBEAUCOURT Président | 2023 | élu |
| Mme LAFORGE Françoise, Vice Présidente | 2023 | élue |
| Mme RIBEAUCOURT Nicole, Secrétaire | 2024 | élue |
| M. PONTHIEUX Jean-Pierre, Trésorier | 2024 | élu |
| M. ROUZÉ Jean-Paul, Président d’honneur | 2025 | réélu |
| Mme LEFEBVRE Carmen, Secrétaire chargée des relations avec la mairie | 2024 | élue |

L’assemblée générale ratifie la cooptation de Georges DELPHIN en qualité de membre du conseil d’administration.

Le conseil d’administration pour la saison 2023-2024 est constitué comme suit :

|  | Mandat à renouveler en |  |
| --- | --- | --- |
| M. François RIBEAUCOURT Président | 2026 | réélu |
| Mme LAFORGE Françoise, Vice Présidente | 2026 | réélue |
| Mme RIBEAUCOURT Nicole, Secrétaire | 2024 | élue |
| M. PONTHIEUX Jean-Pierre, Trésorier | 2024 | élu |
| M. ROUZÉ Jean-Paul, Président d’honneur | 2025 | réélu |
| Mme LEFEBVRE Carmen, Secrétaire chargée des relations avec la mairieM. DELPHIN Georges, membre du conseil  | 20242026 | Eluecoopté |

**QUESTIONS DIVERSES**

**Pratiquants après la première année d’initiation :**

Stéphane Evin expose le fait qu’il est demandé de laisser le créneau d’initiation du mardi soir aux archers débutants. Il souligne le fait que nous n’avons pas d’encadrants sur les autres créneaux d’entrainement. Les membres du conseil d’administration sont conscients de cet état de fait et déplorent encore une fois le départ des 3 entraineurs qui avaient été formés au sein du club. Guillaume Greuet se propose pour encadrer les pratiquants de seconde année le vendredi soir de 18 à 19h. Un grand merci à lui pour son investissement au sein du club.

**Formation d’entraineur :**

Le président sollicite les archers présents afin de savoir si quelqu’un serait intéressé par la formation d’entraineur. Aucune candidature cette année.

**Séances de perfectionnement**

Bruno BROUILLE animera des séances de perfectionnement. Une quinzaine de personnes est déjà intéréssée. Ces séances de 2h en petit groupe auront lieu le jeudi et le vendredi. La participation de l’archer SQTA s’élévera à 110€ . Des archers extérieurs à SQTA pourront y participer ( à déterminer en fonction du nombre de participants) moyennant la somme de 150€ par personne.

**CONCLUSION**

Le président donne ensuite la parole au représentant de l’Office Municipal des sports et de la municipalité.

M. Jean Claude HARLAY nous félicite pour notre investissement et nos excellents résultats.Il nous remercie de toujours être présents aux manifestations organiséees par l’OMS. Il nous informe que la remise des récompenses de l’OMS aura lieu au mois de janvier 2024 et se déroulera au Splendid.

M. Frédéric Alliot nous félicite pour la qualité de nos résultats à la veille de l’année olympique. Il nous informe que nous pouvons faire des demandes de subventions exceptionnelles auprès de la ville et du département, notamment au titre des dépenses exceptionnelles telles que celles que nous avons eu cette année ( achat de barrières, d’ordinateur…) ou au titre des déplacements au championnat de France. Il nous remercie pour notre participation régulière aux diverses manifestations organisées par la ville.

M. Alliot nous confirme le passage de la flamme Olympique à Saint Quentin en juillet 2024.

Le président lève la séance à 20h15 et nous invite au pot de l’amitié.

Le Président , La secrétaire,

François RIBEAUCOURT Nicole RIBEAUCOURT